

Renvoi au comité d'instruction publique du discours du citoyen Le Sas, de la société populaire de Pithiviers, qui témoigne de son dévouement aux Montagnards, en annexe de la séance du 28 pluviôse an II (16 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique du discours du citoyen Le Sas, de la société populaire de Pithiviers, qui témoigne de son dévouement aux Montagnards, en annexe de la séance du 28 pluviôse an II (16 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 128;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31877_t1_0128_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

les Anglois reparoissent bientôt sur la scène pour recommencer leurs entreprises. Charles V meurt, il laisse des enfants en bas-âge, et des frères ambitieux qui s'empresment de dilapider le trésor royal, et les finances de la Nation. Son imbécile successeur épouse Isabelle de Bavière, femme scélérate; sa fille est mariée au roi d'Angleterre et la France est de nouveau replongée dans les plus grands malheurs. Un prince du sang en assassine un autre; deux factions s'élèvent et partagent l'Etat. La guerre civile et avec elle les massacres se renouvellent avec fureur. L'Anglois toujours attentif à profiter de nos désordres, se fait appeler par un des partis; la France est en combustion et à la honte de nos malheureux ancêtres, le roi anglais est couronné et proclamé roi de France dans la capitale du Royaume et dans une grande partie de provinces. C'est depuis cette époque fatale que ces rois insolents portent encore le titre et les armes de rois de France. Nous avons vu dernièrement quel usage ils en voulaient faire. Je passe sous silence une infinité d'autres atrocités, que n'ignorent pas ceux qui ont lu notre histoire. Il n'y a point de perfidies, point de trahisons que leur orgueilleuse ambition n'ait mis en œuvre dans tous les temps, pour réaliser leurs prétentions chimériques. Que n'ont-ils pas fait pour nous susciter des ennemis de tous côtés et nous attirer des guerres cruelles, pour troubler et ruiner notre commerce, pour nous enlever nos colonies et nous réduire à dépendre d'eux de nos jours vers la fin du règne de Louis XV, quelle paix honneuse, quel flétrissant traité n'ont-ils pas fait signer à ce prince inappliqué, à ce Sardanapale, plongé dans la plus vile débauche! traité qui foule aux pieds le droit des gens, traité qui ne peut être effacé que par le sang de nos perpétuels et irrconciliables ennemis. Après avoir remporté ces avantages, après avoir été chantés, célébrés et proclamés vainqueurs dans les quatre parties du monde par un de nos écrivains possédé de l'anglomanie; par Voltaire lui-même, qui eut mieux fait de relever le courage et les espérances de sa nation, depuis ce temps, dis-je, avec quelle insolence n'ont-ils pas affecté la souveraineté des mers avec quel orgueil, ils forçoient notre pavillon de s'abaisser devant eux! avec quelle hauteur, ils entroient dans les comptoirs étrangers et après en avoir repoussé les commerçants françois, ils enlevoient le plus beau et le meilleur et leur laissoient les rebuts par grâce et avec le plus grand mépris! avec quel air de satisfaction, ils vous prodiguoient le nom de chiens! Entrons dans les circonstances où nous nous trouvons maintenant. L'infâme et à jamais l'infâme duc d'Orléans se coalise avec eux pour assouvir la vengeance et satisfaire son ambition. Il singe le patriotisme, afin de mieux tromper le peuple, il devient l'idole de quelques gens égarés. D'avare qu'il étoit, il devient prodigue; il paya largement les louanges qu'on lui donne et les injures qu'il fait vomir contre ceux qu'il déteste et qui s'opposent sagement à ses coupables entreprises. Le voilà ruiné. Il compte néanmoins sur son parti qu'il entretient et surtout sur ses bons amis les Anglois, à qui il a ouvert toutes les portes de la France. L'Anglois saisit une si belle occasion et profitant de la trahison, sans se soucier du

traître, il s'apprête à nous faire tout le mal qu'il peut. Il se livre à tous les projets de vengeance et de conquête: il menace toutes nos places maritimes, et la trahison lui en livre quelques-unes. Pressés de toutes parts, par les intrigues du Cabinet anglois, à quelles extrémités n'étions-nous pas réduits, si les complots eussent tout-à-fait réussi! mais la trame est déjouée. La sagesse des assemblées nationales a senti, suivi, découvert et fait avorter toutes ces mesures scélérates. La plupart des traîtres ont été immolés et, grâce à la Montagne, la République est debout. La noirceur de Pitt sera passagère, mais ne chantons pas encore victoire. Nous n'aurons point de repos assuré, à moins que l'Angleterre, cette nouvelle Carthage, n'existe plus sous la forme de gouvernement où elle est maintenant. Ne la détruisons pas, comme firent les Romains, mais forçons ces insulaires de renoncer au régime monarchique, de ne faire qu'un peuple avec nous et de nous bénir en chérissant leur bonheur. C'est là notre besoin et la gloire qui convient aux François. Si nous ne hâtons pas une si noble vengeance, ils reviendront bientôt insulter nos côtes, nous troubler et nous perdre. Ne les attendons plus chez nous, mais allons les trouver chez eux. Jamais, non jamais, on ne vaincra les Anglois que dans Londres, nous ne manquons ni de fer, ni d'airain. Livrons nous à la recherche du salpêtre. Ouvrons à ceux qui savent l'extraire et nos caves et tous les endroits qui le produisent, allons foudroyer ces mêmes ports qui vomissoient contre nous l'épouvante et la mort. Ah si la vieillesse ne glaçoit pas mon sang dans mes veines, si les infirmités ne m'arrêtoient pas, je voudrais être associé à une si glorieuse entreprise, j'affronterois tous les dangers, et je disputerois à mes concitoyens, l'honneur de mourir pour une si belle cause».

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

II

[Fr. Lérès, à la Conv.; Montauban, 7 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Les cris de ma mère patrie m'ont conduit en face de l'Espagnol fanatique depuis 6 mois, malgré que la loi n'ait pu me réclamer à raison de mon âge, d'environ 42 ans, mais mon pur patriotisme depuis le 14 juillet 1789 s'est maintenu. Heureux pour moi si ma santé en avoit pu faire de même. Que faire? Mon existence est à la République française, je dois y concourir par mon énergie en écrivant de plume jacobine. Pour vous en donner des preuves légales, j'annonce sous vos yeux, législateurs, le tableau de mes principes, heureux si votre confiance peut être celle des Jacobins de Paris.

J'ai passé ici quelques jours pour adoucir ma foible santé, je cours à Agen, quoique poitrinaire,

(1) F¹⁷ 1009^A, pl. 5, p. 1876 bis.
gnée Jay.

(2) Mention marginale datée du 28 pluv., et si-